



**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Maison de l'emploi

31 décembre 2012





MAISON DE L'EMPLOI DU BASSIN D'ORLEANS

2, AVENUE DE MONTESQUIEU

45 000 ORLEANS

.*.*.*.

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

MAISON DE L'EMPLOI DU BASSIN D'ORLEANS**2, AVENUE DE MONTESQUIEU****45 000 ORLEANS*****.*.*.*.*****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2012**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Maison de l'Emploi du Bassin d'Orléans, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à vérifier le respect de la méthode de rattachement à l'exercice des subventions.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner le processus d'estimation et nous avons vérifié les données significatives utilisées ainsi que les calculs effectués afin de pouvoir corroborer le montant de la provision inscrite au passif du bilan à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

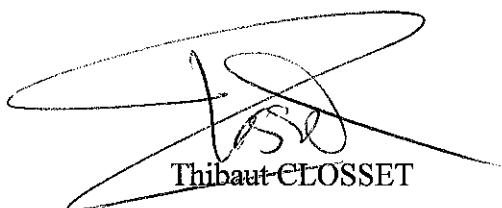
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés au Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Orléans, le 27 février 2013

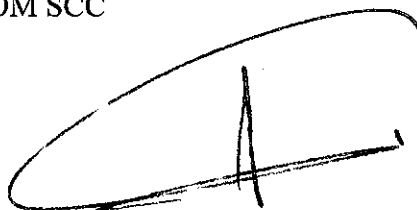
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC



Thibaut CLOSSET

Associé Responsable Technique



Bruno ROUILLÉ

Associé Mandataire Social

Bilan Actif

Association Maison de l'Emploi

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Edition du 25/02/13

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	8 448	8 448		391
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	8 448	8 448		391
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	8 448	8 448		391
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Usagers et comptes rattachés	1 567		1 567	1 567
Autres créances	103 249		103 249	116 802
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	104 816		104 816	118 369
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	36 796		36 796	38 003
Disponibilités	77 039		77 039	94 205
Charges constatées d'avance				117
TOTAL disponibilités et divers :	113 835		113 835	132 325
ACTIF CIRCULANT	218 651		218 651	250 694
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	227 099	8 448	218 651	251 085

Bilan Passif

Association Maison de l'Emploi

Période du 01/01/12 au 31/12/12
Edition du 25/02/13

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs sans droits de reprise		
Écarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	43 716	29 033
Résultat de l'exercice		14 683
TOTAL situation nette :	43 716	43 716
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
FONDS ASSOCIATIFS	43 716	43 716
AUTRES FONDS Associatifs		
Fonds associatifs avec droits de reprise		
Fonds dédiés		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	113 001	80 173
Provisions pour risques	113 001	80 173
Provisions pour charges		
DETTE FINANCIÈRE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTE DIVERSE		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 353	80 816
Dettes fiscales et sociales	48 581	46 380
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	61 933	127 196
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTE	61 933	127 196
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	218 651	251 086

Compte de Résultat (Première Partie)

Association Maison de l'Emploi

Période du 01/01/12 au 31/12/12
Édition du 25/02/13

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			406 984	423 436
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			5 203	1 567
Autres produits			102	202
PRODUITS D'EXPLOITATION			412 289	425 205
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			137 697	151 305
TOTAL charges externes :			137 697	151 305
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			9 861	7 757
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			164 719	133 116
Charges sociales			63 173	52 722
TOTAL charges de personnel :			227 892	185 838
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			391	921
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			391	921
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			4	2
CHARGES D'EXPLOITATION			375 845	345 824
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			36 445	79 381

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Association Maison de l'Emploi

Période du 01/01/12 au 31/12/12
Edition du 25/02/13

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	36 445	79 381
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 170	594
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	233	300
	1 404	894
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1	7
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1	7
RÉSULTAT FINANCIER	1 403	887
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	37 847	80 268
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		14 683
		14 683
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 019	94
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	32 828	80 173
	37 847	80 268
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(37 847)	(65 585)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	413 693	440 781
TOTAL DES CHARGES	413 693	426 098
BÉNÉFICE OU PERTE		14 683

Annexe


Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012 dont le total est de 218 651 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 413 693 euros et dégageant un résultat nul.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

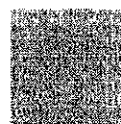
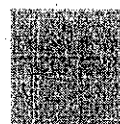
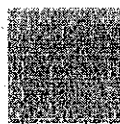
Les notes et les tableaux, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Fait à Orléans
Le 25 février 2013



Annexe



Règles et Méthodes Comptables

(code du commerce – articles L.123-13, L.123-14 et L.123-17 – Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation (assurée si délivrance par les autorités publiques de subventions d'un montant au moins égal à celui attribué au cours des exercices précédents)
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1°) – Immobilisations corporelles.

Le recensement des actifs immobilisés n'a fait apparaître aucun élément décomposable.

L'Association applique les mesures de simplification définies pour les entités ne dépassant pas deux des trois critères suivants :

Total bilan	:	3 650 000 €
Chiffre d'affaires	:	7 300 000 €
Effectif	:	50

L'Association a retenue comme durée d'amortissement, la durée d'usage pour l'amortissement des actifs non décomposables.

2°) – Créances et Dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Handwritten mark

Autres informations

□ Contributions volontaires :

- **Mise à disposition de personnels :**

PLIE Agglo
L'Unité Territoriale 45
Pôle emploi
Boutique de gestion
Conseil Général
Mission Locale de l'Orléanais

- **Mise à disposition de locaux : Convention MDE / Ville d'Orléans :** La convention de fonctionnement prévoit les points essentiels suivants :

- divers matériels et équipements : lignes téléphoniques, matériels informatiques et connections Internet....
- la Ville prend à sa charge, les frais d'électricité, d'eau et de chauffage générés par la mise à disposition

□ Rémunération globale des trois plus hauts cadres dirigeants :

Rémunération	:	49 416 €
Avantages en nature	:	néant

□ Provision pour risque :

Au titre de 2012, une provision complémentaire pour risque de reversement de subventions a été constatée pour la somme de 32 827.80 euros. Le montant global de la provision pour risque de reversement de subventions s'élève ainsi à 113 001.28 euros au 31/12/2012.